

## La vie communale

- Lors de la réunion du conseil municipal qui s'est tenue le jeudi 8 janvier 2015, il été observé un moment de recueillement à la mémoire des personnes assassinées lors de le fusillade au siège de "Charlie Hebdo".

- A l'unanimité des présents (15/15), nous condamnons la violence et le terrorisme "ensemble pour la liberté et contre le terrorisme".

- Malgré cette triste affaire, le maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015. Pace è salute a tutti.